



MAIRIE DE PERREUX

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 8 décembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	15
VOTANTS	18
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
2 décembre 2025	
DATE D'AFFICHAGE	
12 DEC. 2025	
Codification : 7.5	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le 11 DEC. 2025 et publication du 11 DEC. 2025	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	



L'an deux mille vingt-cinq, le huit décembre le Conseil Municipal, dûment convoqué le deux décembre deux mille vingt-cinq s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

Etaient présents : Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS, Christine VALADE, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, André ALEX, Didier DUPIN, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Patricia PERRET, Roseline TRAMBOUZE, Sylvain GIRARDIN, Patrick PORNET et Isabelle ROUVIDAN (arrivée à 20h07).

**Absents excusés avec pouvoir :**

Bernard PLACE donne pouvoir à Christine VALADE  
Katy VAZQUEZ DUDEK donne pouvoir à Isabelle ROUVIDAN  
Lucie ROCH donne pouvoir à Didier DUPIN

**Absent sans pouvoir :**

Jacky BRAT

**Secrétaire de séance :** Fabienne STALARS

---

**OBJET : 2025-051 : Demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre des amendes de police**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à approuver une demande de subvention auprès du Département de la Loire au titre des amendes de police.

Il s'agit d'obtenir un financement pour un investissement de mise en sécurité :

- création de deux ralentisseurs pour l'accès à l'EHPAD de Perreux : le montant prévisionnel s'élève à 8 372 euros HT,

Ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'e solliciter** le Département de la Loire pour obtenir une subvention au titre des amendes de police.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à signer tous documents et actes afférents.
- **D'affecter** la recette correspondante au compte 1345 de la section d'investissement du budget général.

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre Monsieur le Maire et Le Secrétaire de séance,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 8 décembre 2025

Le Maire,

Jean-Yves BOIRE



Le secrétaire de séance

Fabienne STALARS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "F. STALARIS".